

Capital investissement

Près de 5 milliards de DH placés

• 155 entreprises bénéficiaires

• Réticence des groupes familiaux à ouvrir leur capital

15,7 milliards de dirhams! Ce montant correspond aux fonds levés par les fonds de capital investissement et d'infrastructure à fin 2014. Mais sur 15 ans, seuls 4,9 milliards de dirhams ont été injectés dans 155 entreprises (cf. L'Economiste, édition 26/03/2015). Un chiffre «peu significatif» vu que le tissu industriel est constitué surtout de PME. «Sur 100 dossiers que nous recevons nous retenons deux ou trois. Notre unique garantie est le projet que nous allons soutenir», souligne Adil

chiffre d'affaires des entreprises investies de 15%, celle des effectifs de 4%, alors que le TRI est à plus de 15%.

Ces fonds d'investissement permettent à l'entreprise de se structurer en interne et d'adopter les règles de bonne gouvernance. D'où la nécessité d'un accompagnement depuis la phase d'in-

vestissement jusqu'au retrait. «Le développement des opérations et la forte professionnalisation de l'environnement transactionnel constituent une opportunité pour les experts-comptables», souligne Hicham Bellamlih, associé cabinet d'audit et d'expertise comptable. Cela peut aller de l'assistance à l'évaluation du prix

de la transaction, à l'identification des risques et à l'accompagnement via la mise en place d'un système de reporting et le contrôle de gestion. □

K. M.

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

Chiffres-clés à fin 2014

Fonds levés:

15,7 milliards de DH

Investissement:

4,9 milliards de DH

Désinvestissement:

2 milliards de DH

Impact économique et social:

98% des entreprises ont mis en place un système complet de gouvernance

Performance:

TRI moyen brut pondéré: 15%

Source: Amic

Rzal, administrateur de l'Association marocaine des investisseurs en capital (AMIC). La précision a été fournie lors d'une rencontre-débat organisée avec le Conseil régional de l'Ordre des experts comptables de Casablanca sur «L'expert-comptable, acteur du capital investissement».

Pour Adil Rzal, le nombre limité d'entreprises accompagnées s'explique aussi par la réticence, jusqu'en 2009-2010, des groupes familiaux à ouvrir leur capital.

L'arrivée d'un fonds d'investissement dans le capital d'une entreprise ne peut excéder dix ans. Par la suite, un désinvestissement, soit en faveur du fondateur de l'entreprise ou par une introduction en Bourse, est opéré. Jusque-là, près de 2 milliards de dirhams ont été désinvestis.

Très sélectifs, ces fonds exigent la mise en place d'un système de gestion aux normes et un pilotage mensuel des activités métiers. Le rapport 2014 de l'AMIC révèle que les impacts sont intéressants: progression moyenne du